

1. *Débitrice:* **BANULLA FRERES SA**, rue de l'Industrie 16,  
**1400 Yverdon-les-Bains**
2. *Déclaration de faillite:* 21.04.2005
3. *Suspension de faillite:* 22.02.2008
4. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP:* 03.03.2008
5. *Avance de frais:* CHF 5'000.00

*Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.*

6. *Remarques:* But : exploitation d'un atelier de mécanique, préparation, montage et équilibrage de pneus, nettoyage intérieur et extérieur de véhicules.

Office des faillites d'Yverdon-Orbe-La Vallée-Grandson  
1400 Yverdon-les-Bains

(00284667)